

SÉANCE MENSUELLE DU 15 NOVEMBRE 1932

Présidence de M. M. ROBERT, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre est lu et approuvé.

Dons et envois reçus :

De la part des auteurs :

- 8551 *Boutakoff, N.* Étude stratigraphique et tectonique sur la région frontale de la Nappe provençale du Cheiron. Louvain, 202 pages, 7 planches et 10 figures.
- 8552 *Maillieux, E.* Un aspect nouveau du Dévonien inférieur de l'Ardenne. Bruxelles, 1932, 18 pages.
- 8553 *Nemery, P.* Unité d'origine des langues populaires en Belgique. Courtrai, 1932 (?), 74 pages.

Communications des membres :

F. DELHAYE et M. SLUYS. *Vues d'ensemble sur la Géologie congolaise* (1).

La surface du Houiller dans quelques avalereses de Campine,

par CH. STEVENS.

D'accord avec M. A. Renier, chef du Service géologique de Belgique, je crois utile de publier, à titre documentaire, les observations que j'ai faites, il y a quelques années, du contact des morts-terrains et du Houiller dans les avalereses de Campine.

Elles concernent les puits suivants :

- 1° Siège de Voort (Hechteren-Zolder); avaleresse du puits n° 1;
- 2° Siège de Waterschei (André Dumont-sous-Asch); avaleresse du puits n° 2;
- 3° Siège du Zwartberg (Liégeois en Campine); avaleresse du puits n° 2.

(1) Cette note paraîtra dans un prochain fascicule.

CONCESSION
HELCHTEREN-ZOLDER.

Siège de Voort.

Avalesse du puits n° 1.

Le contact des morts-terrains et du Houiller est très net. Il indique une surface du socle paléozoïque à peine ondulée, à pente générale du Sud vers le Nord. Le point le plus élevé a été atteint à la profondeur de 599^m20 (fig. 1).

La base des morts-terrains est constituée par un grès grossier, calcaireux, assez cohérent, très riche en gros grains de glauconie irrégulièrement répartis dans la masse.

Sur une épaisseur d'environ 10 centimètres au-dessus du contact, cette roche renferme un gravier assez pauvre en éléments, parmi lesquels dominent de petits grains de quartz blanc de 2 à 3 millimètres d'épaisseur, quelques morceaux de charbon, quelques fragments de schiste quelquefois intacts, souvent pourris; des cailloux roulés de sidérose parfois profondément altérés et atteignant au maximum 5 centimètres de diamètre.

La fouille a recoupé une veinette de 13 centimètres de puissance, surmontée elle-même, à 13 centimètres de son toit, d'une autre veinette de 2 centimètres. Ces deux veinettes affleurent à la surface du socle paléozoïque suivant une direction approximativement Sud-Est—Nord-Ouest. Leur pendage vers le Nord-Est est d'environ 6°.

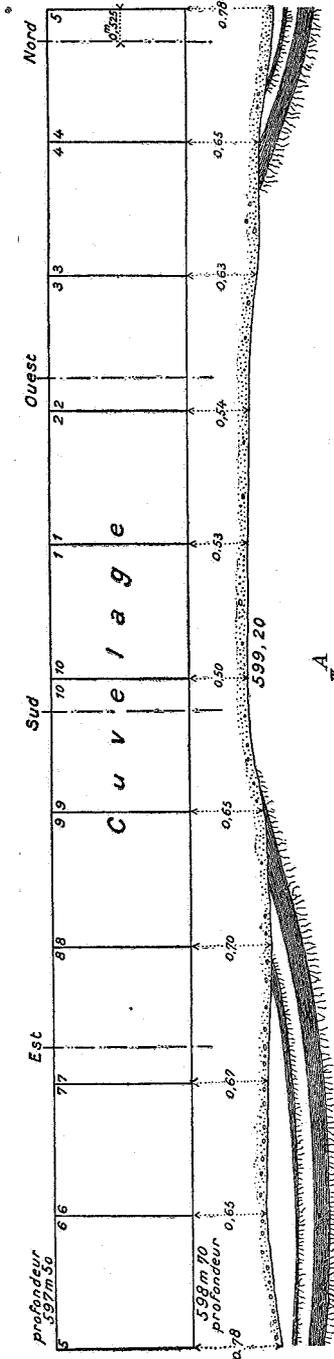


FIG. 1. — Contact des Morts-Terrains et du Houiller au puits n° 1 de Voort.

Le toit de la veinette de 2 centimètres est constitué par un schiste psammitique renfermant des lits charbonneux très serrés, constitués surtout par des débris de végétaux aplatis, transformés en fusain et peu déterminables : *Aulacopteris vulgaris*, etc.

Entre les deux veinettes, la roche est à peu près semblable à la précédente. Elle renferme une accumulation de débris végétaux aplatis, indéterminables, où dominant les Sigillaires. Elle renferme également quelques radicules de mur.

Le mur de la veinette de 13 centimètres est constitué par un schiste argileux gris clair, très tendre, pétri de radicules de mur qui semblent descendre assez bas, ainsi que le montre un échantillon recueilli au point A du croquis. Le même échantillon montre quelques petits glissements.

CONCESSION ANDRÉ DUMONT-SOUS-ASCH.

Siège de Waterschei. — Avaleresse du puits n° 2.

Le terrain houiller a été atteint à une profondeur variable suivant l'orientation des génératrices du puits. La profondeur la plus faible est de 505^m52, observée suivant la génératrice orientée au Sud-Ouest. La profondeur la plus grande est de 505^m69, observée entre les génératrices Nord 22°30, Ouest et Nord-Ouest.

La plus grande différence de niveau n'est donc que de dix-sept centimètres.

L'observation directe n'a été possible que pour la partie du puits comprise entre les génératrices Sud-Ouest et Nord 22°30, qui correspondent précisément aux plus grands dénivellements. Le cuvelage recouvrait déjà le reste et les renseignements ont été fournis par M. Ampe, ingénieur au Charbonnage.

La base des morts-terrains est constituée par un sable assez grossier, très légèrement argileux, très glauconifère, un peu pyriteux. Congelé, il ressemble à un grès grossier.

Le contact avec le terrain houiller est d'une netteté remarquable. Il n'existe pas de conglomérat de base, mais au contact, quelques petits blocs de schiste désagrégé. Nous avons trouvé pourtant, non loin de la génératrice Sud-Ouest, un morceau de houille roulé et aplati, d'environ dix-huit centimètres de diamètre.

Dans un échantillon transporté à la surface, j'ai observé au

contact un peu de lignite très altéré et quelques cailloux anguleux de sidérose, à peine roulés.

Le contact s'observe d'ailleurs aussi net dans cet échantillon que dans le puits; mais on y voit, en un endroit, le sable pénétrer de 10 centimètres le long d'une diaclase et englober quelques fragments de schiste altéré.

Le schiste du Houiller en contact avec les morts-terrains est finement micacé, à rayure grise, légèrement zonaire.

Dans l'échantillon examiné à la surface, un lit de trois centimètres de sidérose se trouve immédiatement en contact avec les morts-terrains.

Le schiste se divise en blocs réguliers, grâce à l'existence de nombreuses diaclases. Il est altéré sans être pourri; il se laisse très aisément rayer assez profondément par l'ongle et peut se débiter à la main.

Dans le premier mètre, jusqu'à 506^m80, cassures avec pholélite.

CONCESSION LIÉGEOIS EN CAMPINE.

Siège du Zwartberg. — Avaleresse du puits n° 2.

Le terrain houiller a été atteint au puits n° 2, dans la nuit du 2 au 3 novembre 1924, vers minuit, à la profondeur de 555^m96, point le plus élevé de ce contact, le long de la génératrice Sud 18° Est.

Le point le plus bas se trouve le long de la génératrice Nord 12° Ouest à la profondeur de 556^m50. Le pendage de la surface du socle paléozoïque, tel qu'on peut l'observer dans le puits, est donc approximativement Sud 15° Est-Nord 15° Ouest. Le diamètre du puits en terres nues étant de 6^m75, il en résulte que le taux du pendage est de 0.54/6.75, soit de 8 centimètres par mètre.

Il faudrait pourtant se garder d'extrapoler en se servant de ce chiffre. Le simple examen de la coupe indique qu'il existe, comme on devait s'y attendre, de nombreux gauchissements de la surface du Houiller.

Le Houiller est représenté par un schiste argileux gris noirâtre à rayure claire, finement zonaire, avec lit de sidérose d'un centimètre.

Les morts-terrains sont représentés par des sables herviens avec, à la base, un gravier à éléments arrondis de sidérose, de schiste houiller et parfois de houille.

Ces sables se présentent sous deux caractères bien distincts : à la base, un sable graveleux, assez clair, très grossier, à grains anguleux de quartz, avec glauconie assez disséminée; au sommet, un sable à grain plus fin, verdâtre, très riche en glauconie. Le sable graveleux n'a pas été relevé sur tout le pourtour du puits.

Enfin, il existe dans ces sables de grandes concrétions irrégulières d'un grès gris clair, friable, légèrement glauconifère. On peut observer, dans ce grès, de petits cristaux de quartz. L'alignement de ce grès est approximativement parallèle à la surface du Houiller.
